



Compte-rendu Comité Directeur CDOS du Lot

Réalisé le 14 Janvier 2021 par visio-conférence

Présents :

ALZAGA Bernard, BEX Marielle, CHAUBET Didier, CROUXINOUX Jean-Claude, DELPEYROUX Pierre, INESTA Jean-Michel, MANETTA Dominique, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, NOUVEL Denis, VEYSSEYRE Lionel
MERCIER Emilie

Excusés :

BEQUET Alain, BREIL Didier, COUDERC Sylvie, JUBERT Luc

Absents :

ALQUIER Nicole, LUC Jérôme



Mots du Président

Le Président du CDOS du Lot Pierre DELPEYROUX adresse tous ses vœux à l'ensemble des personnes présentes à la réunion, espérant que l'année 2021 soit meilleure.

Il demande la validation du compte-rendu du dernier Comité Directeur réalisé le 29 octobre 2020 à Labastide-Murat. En raison du faible nombre de personnes l'ayant lu, le compte rendu a été renvoyé par mail afin qu'il soit validé par tous les membres du CoDir. La validation se fera par retour mail.

Au 18 janvier 2021, le CR a été validé à l'unanimité.

1. Réorganisation du CDOS 46

Suite au départ de Laura, Emilie a investi depuis le 4 janvier 2021 le poste d'agent de développement au sein du CDOS du Lot.

L'ensemble des membres du CDOS souhaitent la bienvenue à Emilie et lui confirment leur disponibilité et leur soutien pour qu'elle mène au mieux les actions du CDOS du Lot.

2. Préparation des futures réunions prévues : Assemblée Générale ordinaire et Assemblée Générale électorale

○ Assemblée Générale ordinaire prévue le 28 janvier 2021 à Labastide-Murat

-Suite aux annonces gouvernementales, la tenue en présentiel de cette assemblée semble compromise à ce jour. Elle se déroulera également en visio si les conditions sanitaires ne permettent pas de se réunir.

-L'utilisation du logiciel Zoom comme plateforme de réunion est approuvée à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes.

○ Assemblée Générale Elective du 25 Mars 2021

-Incertitudes également concernant le maintien de l'Assemblée en présentiel. Plusieurs interrogations surviendraient si les élections du bureau devaient se tenir en visio :

- ➔ Comment s'assurer que l'élection soit juridiquement parfaite ?
- ➔ Si l'AG électorale vient à être repoussée ; quelle serait la légitimité des élus dépassant la date de fin de leur mandat ?
- ➔ Utilisation de Zoom pour les élections : la réunion de plus de 30 personnes sur la plateforme serait-elle facile à gérer et à organiser ?
- ➔ Si la situation ne s'améliore pas, il faudra se rapprocher du CROS d'Occitanie pour connaître les mesures applicables.
- ➔ Marielle BEX nous informe que l'AG électorale du CoDep de Pétanque et Jeu Provençal se tient le samedi 16 janvier 2021 dans la salle de hand-ball au sein du complexe sportif Cabessut à Cahors. Il sera peut-être pertinent de se rapprocher de la mairie de Cahors pour qu'une salle puisse être mise à disposition du CDOS 46 pour ses élections.

3. L'arrêt des comptes

Didier CHAUBET projette les comptes financiers du CDOS pour l'année 2020.

○ Projection du Journal des opérations comptables

Sur l'année 2020, on recense 560 opérations comptables, contre 850 en 2019. Baisse des opérations qui s'explique clairement par la crise sanitaire traversée et la réduction drastique des actions ayant pu être menées par le CDOS. S'explique également par le non-démarrage du remboursement des clubs dans le cadre du dispositif d'aide à la pratique qui a représenté 50% des opérations l'année passée.

○ Projection du compte de résultat pour l'année 2020

-Somme des charges actuelle : 32 049 €

-Somme des produits actuelle : 167 267 €

Excédent de 135 218 € justifié par :

- ➔ Un faible nombre d'activités et d'actions menées pour le CDOS en raison de la crise sanitaire alors que nous avons reçu les aides demandées pour ces actions.
- ➔ Baisse des charges de personnel : départ de Laura durant le mois de novembre : un salaire n'a donc pas été versé + dispositif de chômage partiel durant la crise Covid

Interrogations concernant l'importance de cet excédent : le mouvement sportif va-t-il être compréhensif et tout de même accorder des subventions sur les demandes à venir ou vont-elles être amputées en raison de cet important excédent ?

Didier CHAUBET propose des solutions comptables pour réduire le montant de cet excédent :

- ➔ Intégrer dans les charges du compte de résultat de l'année 2020 le montant du remboursement des bons du dispositif d'aide à la pratique à hauteur de 98 940€
- ➔ Intégrer la part non versée du salaire prévu à la rémunération de Laura sous forme de produit constaté d'avance à hauteur de 10 000€

Cela donnerait un excédent d'environ 26 000 €, ce qui paraît plus pertinent.

Les personnes valident à l'unanimité ces opérations.

- **Contrôle des comptes :**

Dès la semaine prochaine les comptes seront mis à la disposition de Sylvie COUDERC et Claude BONNET en charge du contrôle des comptes pour l'Assemblée Générale.

4. Suivi du projet expérimental sport-santé en lien avec le Centre Hospitalier de Cahors labellisé « Maison Sport Santé »

La convention de partenariat entre le CDOS du Lot et le Centre Hospitalier de Cahors a été signée le 13 janvier 2021. Elle comporte les signatures suivantes :

- Pierre DELPEYROUX : Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot
- Pierre NOGRETTE : Directeur du Centre Hospitalier de Cahors
- Yves ABITTEBOUL : Responsable du service Médecine du Sport du CH de Cahors

La première séance de ce dispositif est prévue le vendredi 27 janvier 2021 à 8h.

Pour rappel, les séances « protocolisées » d'activités physiques et sportives se dérouleront le mercredi et vendredi de 8h à 10h dans la salle de musculation du complexe sportif de Cabessut à Cahors. Le CDOS du Lot a signé une convention de partenariat avec La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors en accord avec l'association Muscu&Run Cadurcien qui met à disposition cette salle de musculation au CDOS du Lot.

Les séances seront dispensées par deux éducateurs sportifs formés par le service de Médecine du Sport du Docteur Abitteboul. Les deux éducateurs sont :

- Philippe PELISSIER
- Amélie BROS

Le vendredi 22 janvier 2021, Jean-Michel INESTA et Emilie MERCIER se rendront au complexe sportif Cabessut pour une réunion de calage et représenteront le CDOS du Lot. Elle réunira le Docteur ABITTEBOUL, un représentant de l'association Muscu&Run, les deux éducateurs sportifs (Philippe PELISSIER et Amélie BROS), Eric DECHARME (DDCSPP) et un représentant du Grand Cahors.

Jean-Michel INESTA rappelle la responsabilité du CDOS du Lot dans ce dispositif, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de la salle et l'encadrement des patients. Il faudra s'assurer de la bonne tenue de la salle de pratique et du professionnalisme des encadrants. De plus, il rappelle que le projet consiste également à promouvoir la pratique physique et sportive auprès des associations locales à la suite du protocole prévu.

Des actions de communication sur ce projet seront envisagées notamment auprès de la presse afin de faire connaître ce dispositif.

Pour l'heure le projet équivalent sur la ville de Figeac est suspendu.

Le projet a été transmis à l'ensemble des membres du CoDir par mail en même temps que ce présent compte-rendu.

Temps d'échange et questionnements divers

o La pratique physique sportive en temps de COVID

Suite aux annonces gouvernementales du 14 janvier 2021, la pratique d'activités physiques et sportives devient interdite en milieu couvert pour les mineurs (activités scolaires et périscolaires). Cette interdiction est couplée à un couvre-feu à partir de 18h sur l'ensemble du territoire français.

Ces mesures vont entraîner des difficultés pour le mouvement associatif sportif français. Il devient difficile de fidéliser les adultes aux clubs sportifs pendant cette crise sanitaire, cela pourrait se répercuter sur la pratique physique et sportive des enfants avec l'arrêt temporaire de leur pratique au sein des clubs.

o Intervention Lionel VEYSSEYRE (en tant que conseiller départemental de l'UNSS) : organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) par l'UNSS

Dans le cadre de la SOP, les établissements scolaires du Lot labellisés « Génération 2024 » participeront à des défis multisports. La SOP se déroulera du 1^{er} au 6 février 2021.

L'ensemble des participants recevra à ce titre un tour de cou où sont apposés les logos de l'UNSS, du Département du Lot et du CDOS du Lot.

L'UNSS demande donc au CDOS une aide de 665 € afin de financer ces 350 tours de cou. La demande est validée à l'unanimité par les membres présents.

Débats autour de cette demande d'aide financière :

Le montant de 665 € est une somme importante, elle ne pourrait être demandée par tous les comités membres du CDOS du Lot. Une incitation auprès des autres comités présents est d'ailleurs effectuée afin qu'ils demandent également un soutien dans l'organisation de leurs projets et actions.

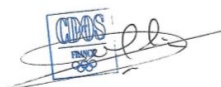
Lionel VEYSSEYRE souligne donc que cette demande faite au CDOS se justifie par la source de ce projet. L'organisation de la SOP est une demande émanant du Comité National Olympique et Sportif afin de promouvoir le mouvement olympique auprès des établissements scolaires. Mais aucune aide financière n'est accordée à ce titre par le CNOSF.

o Echanges autour du renouvellement des membres du CDOS du Lot

Plusieurs membres du CDOS du Lot présents évoquent leur choix de ne pas renouveler leur mandat respectif au moment des prochaines élections. Pierre DELPEYROUX rebondit sur ce fait et souligne la qualité d'engagement dont a su faire preuve l'ensemble des membres de ce bureau durant ce mandat et les incite à réfléchir sur leur engagement associatif.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot



INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

